

Zeitschrift:	Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber:	Société des Amis du Musée gruérien
Band:	- (1992)
Artikel:	Un récit inédit du massacre des Gardes-Suisses par le Gruérien Blanc : présentation des témoignages contemporains au 10 août
Autor:	Tornare, Alain-Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1048276

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UN RÉCIT INÉDIT DU MASSACRE DES GARDES-SUISSES

par le Gruérien Blanc

Présentation des témoignages contemporains au 10 août

La prise du château des Tuilleries, le 10 août 1792 à Paris, s'accompagna de la destruction du régiment des Gardes-Suisses, élite des troupes suisses capitulées au service de France.

De nombreux Suisses civils (Suisses de porte, commerçants, banquiers, exilés politiques) vivaient à Paris à l'époque. Absorbés par leur travail ou soucieux de leur propre sauvegarde, peu nous ont laissé un récit du drame en dehors de quelques lettres envoyées en Suisse.

Les récits écrits à chaud sont si rares qu'il est encore courant de nos jours de se référer au fameux texte de Charles Pfyffer d'Altishofen, alors que cette apologie du service de France est une compilation élaborée à postériori par un officier qui, le 10 août, était en congé en Suisse. [Ce texte de 1819 revu corrigé et réédité en 1824, fait partie des relations reproduites par von Mülinen : *Das französische Schweizer Garderegiment im August 1792*, Luzern 1892. Elle fut encore reproduite par l'Almanach catholique de la Suisse romande pour 1992, p. 75-79].

Les textes parus à la suite du drame du 10 août sont loin d'être, on le pense bien, des modèles d'objectivité et de vérité historique, tant l'événement faisait l'objet d'un enjeu et d'une mise en scène idéologique. Ainsi, le royaliste Jean-Gabriel Peltier [1765-1825] publie à Londres, en novembre 1792, son *Dernier tableau de Paris ou récit historique de la révolution du 10 août 1792* qui fait exclusivement porter la responsabilité du drame sur les révolutionnaires.

Il en va de même pour le Genevois Jacques Mallet du Pan [1749-1800] qui publie une relation, le 31 août 1792, à la demande d'un patricien bernois. Elle parut sous le titre : *Lettre de M. du Pan à M. de B. sur les événemens de Paris du 10 août*.

La découverte de la relation manuscrite de F.-N.C. Blanc

J'ai fortuitement découvert la relation de François-Nicolas-Constantin Blanc aux Archives de l'Etat de Zurich. Elle se présente sous la forme d'une copie, du 20 juin 1817, du Premier secrétaire d'Etat Landolt. Ce document d'une dizaine de feuillets se trouve dans la série A 225, consacrée à la correspondance avec l'étranger, [Korrespondenz mit fremden Staaten 1444-1797] dans un des fonds relatifs aux relations avec la France [Beziehungen zum Ausland Frankreich 1789-1791] [SAZ, (Staatsarchiv Zürich) A 225/37].

Les efforts ont été vains pour retrouver l'original envoyé à Leurs Excel-lences de Fribourg. Aucune trace de la réception de cet envoi par le gouvernement. [Cf. par exemple AEF, Rathmanual 343, Papiers de France 1792-1793].

La relation inédite et manuscrite envoyée par Blanc au Gouvernement fribourgeois, le 25 septembre 1792, est du plus grand intérêt. Certes, il ne s'y trouve point de révélations susceptibles de bouleverser des faits admis généralement comme acquis à l'histoire. Cependant, la relation est contemporaine des événements au même titre que celle, si importante, du capitaine Jost Dürler [1746-1802], contresignée par sept officiers du même régiment, et envoyée au colonel d'Affry, le 10 septembre 1792. [«Relation de M. Dürler, Capitaine au Régiment des gardes suisses et commandant environ 500 hommes qui se sont défendus sur l'escalier de la chapelle et dans l'intérieur du château, le 10 août 1792», pub. notamment dans «Helvetia Peregrina», n° 75, octobre 1986, p. 7-12].

Tant par sa formation intellectuelle que par les idées qui sont les siennes, Blanc est prédisposé à rédiger un rapport digne de foi.

Qui était François-Nicolas-Constantin Blanc [1754-1818] ?

Originaire de Charmey et Corbières, Blanc est né le 5 mars 1754 et il est décédé le 15 février 1818. Fils de Beat Louis Blanc de Charmey et d'Honorée Barbe Chassot de Corbières, il fut reçu, pour services rendus, dans la bourgeoisie de Fribourg, le 6 juillet 1770, avec son frère et sa mère, mais se vit refuser l'accès à la bourgeoisie secrète, tant dans la fournée de 1783 que dans celle de 1787. [AEF, rôle des Bourgeois de Fribourg, I 10].

Malgré ses activités politiques et son œuvre historique, rien n'a été publié de et sur Blanc. Il est en fait bien difficile de suivre avec exactitude la trajectoire précise de Blanc tant les renseignements sont parfois confus et contradictoires à son sujet. Le notaire Blanc émigra à Paris en 1775 et y habita durant 22 ans.

Il fut d'abord occupé dans l'administration des régiments capitulés dirigés par le comte Louis-Auguste-Augustin d'Affry [1713-1793], colonel des Gardes-Suisses et administrateur des troupes suisses et grisonnes au nom du comte d'Artois, avant de devenir secrétaire du duc de Luynes [1748-1807].

Adversaire du Club Helvétique, Blanc était selon toute vraisemblance une sorte d'agent de renseignements du Gouvernement fribourgeois. Au moment où il va écrire sa relation sur la journée du 10 août, Blanc désire certes la régénération de son pays, mais croit encore qu'elle pourra passer par des réformes venues des pouvoirs en place eux-mêmes.

Blanc retourna en Suisse à la fin 1797 et y joua un rôle important comme membre de la Chambre administrative du canton de Sarine et Broye, avant de tenter en 1803 de sauver la République Helvétique lors de la Consulta de Paris. Il sera encore membre du Petit Conseil de 1811 à 1814.

L'œuvre de Blanc

Nous n'allons pas citer ici l'ensemble de l'œuvre non publiée du notaire et avocat Blanc. Toutefois, ses écrits mériteraient un minimum de diffusion, tout comme ceux de son compatriote Jean-Joseph Combaz [1772-1846], de Montbovon.

En 1779, il se souvient de ses origines charmeysannes et rassemble des «Notes historiques raisonnées et critiques pour servir à l'histoire du Val et Pays de Charmey». [AEF, Chronique 62. Cabinet des manuscrits, BCUF, L 1128-1].

En 1780, Blanc rédige à Paris une «Description étendue et circonscrite des villes, bailliages, terres, pays et seigneuries, qui appartiennent à LLSSEE de la Ville et République de Fribourg en Suisse...» [AEF. Chronique n° 13], qui donne aussi de curieux renseignements sur les familles de Charmey parmi d'autres notices intéressantes.

Il envoya en octobre 1781, à Castella, conseiller et ancien secrétaire d'Etat de la République de Fribourg, une lettre dénonçant les abus qui se commettaient dans les troupes capitulées. [Publ. par J. Gremaud, «Do-

cuments inédits relatifs à l'insurrection de Chenaux», Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, IV, 1888, p. 393]. En mai 1782, Blanc revint sur ce thème dans une lettre au bourgmestre Hirzel, de Zurich.

Présent à Paris en 1792 et fort bien renseigné, analyste du service de France sans complaisance, Blanc est de ce fait un témoin de la plus haute importance. Non seulement il écrit correctement, mais il parle en connaissance de cause. Il est d'autant plus déterminé à communiquer à Fribourg sa vision du 10 août, qu'au moment où il rédige sa relation, venait de paraître à Paris le libelle incendiaire du Genevois Jean Desonnaz (1772-1798), réfugié à Paris en 1791. [Cf. *Les crimes du 10 août dévoilés par les Patriotes Suisses & les efforts qu'ils ont fait pour les prévenir*, S.l.n.d.].

Une lettre de son compatriote Pierre-Léon Pettolaz, écrite en février 1793 au pasteur Bridel, permet d'authentifier la relation de Blanc dans la mesure où il en cite des extraits rigoureusement identiques au texte trouvé à Zurich. Etant donné que la copie découverte date de 1817, il est important de pouvoir prouver qu'il ne s'agit pas d'un faux datant de la Restauration.

Reste à savoir pourquoi le texte de Blanc n'a pas été découvert plus tôt. Les relations publiées jusqu'à présent ont la plupart en commun d'avoir idéalisé le service de France et l'esprit de sacrifice du régiment des Gardes-Suisses. Notre Gruérien ne cache pas les hésitations des simples soldats. Surtout, il ose mettre en cause des officiers accusés de cupidité et finalement de démission. Il est compréhensible que le régime fribourgeois ait totalement occulté ce rapport. Le régime était trop lié à l'image de marque véhiculée par les officiers au service étranger, trop de rapports unissaient Patriciens gouvernants et Patriciens aux Gardes pour qu'ils prennent le risque d'offrir à leurs administrés autre chose qu'une version officielle aseptisée et manichéenne de cette journée unissant officiers et simples soldats dans un même tragique destin.

Cette volonté d'oublier l'histoire donna à l'Ancien Régime fribourgeois six années de répit apparent et à un historien de la fin du XX^e siècle l'occasion de découvrir et de restituer un témoignage unique en son genre sur une tragédie qui touche Fribourg de si près et dont nous commémorons cette année le bicentenaire.

Alain-Jacques Tornare



Musée des Suisses à l'étranger, Genève

Louis-Auguste-Augustin, Comte d'Affry, 1713-1793, de Fribourg, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel du Régiment des Gardes Suisses